

# MARRAKECH BUSINESS ACTION 4 CLIMATE



**DECLARATION DE FIDJI**

# DECLARATION DE FIDJI

## ENGAGEMENT DES PATRONATS DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans la dynamique créée par l'adoption de l'Accord de Paris et son entrée en vigueur en 2016 les associations patronales se sont réunies à Marrakech -en marge de la COP22- afin de lancer un réseau de patronats intitulé « Marrakech Business Action For Climate » (MBA 4 Climate).Ce réseau a pour objectif de créer une synergie et des échanges permanents entre secteurs privés dans le but de réussir leurs engagements à :

- Accompagner les gouvernements et l'ensemble des autres acteurs dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris ;
- Promouvoir l'émergence d'une nouvelle économie à bas carbone luttant contre les effets du Changement Climatique(CC) tout en créant de nouveaux emplois et en faisant progresser la prospérité économique commune.

Le réseau MBA4Climate est constitué, à ce jour, d'une cinquantaine d'associations d'employeurs à travers le monde et reste ouvert à toutes les autres associations d'employeurs souhaitant y adhérer.

Le MBA4 Climate, présidé par la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM),avec l'appui du patronat des Iles Fidji et du BizMEF, s'est réuni le 14 Novembre 2017 lors de la COP23 et a adopté la déclaration patronale présentée ci-dessous.

# DECLARATION DE FIDJI

## PREAMBULE

Le secteur privé reconnaît la nécessité impérieuse de répondre de manière efficace aux risques du Changement Climatique :

- Le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) continue de fournir des évaluations scientifiques sur le changement climatique qui indiquent clairement la nécessité de réduire les émissions en Gaz à Effet de Serre (GES) et d'accroître la résilience afin de limiter les risques de répercussions néfastes du Changement Climatique ;
- L'expérience récente souligne la vulnérabilité sociétale face aux événements climatiques extrêmes et démontre la nécessité urgente d'améliorer la préparation aux catastrophes et les systèmes de prévention, d'accroître la résistance des infrastructures et d'améliorer la gouvernance afin de limiter et éviter les dégâts liés à ces événements ;

# DECLARATION DE FIDJI

## LE SECTEUR PRIVE S'ENGAGE VOLONTAIREMENT DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET COLLABORE AVEC LE GOUVERNEMENT ET LA SOCIETE CIVIL.

**Le secteur privé réaffirme sa détermination** à réussir la transition économique et sociétale qui s'impose vers une nouvelle économie à bas carbone, tout en créant de nouveaux emplois et en faisant progresser la prospérité économique commune. Cette **transformation-prônée par l'Accord de Paris**-ne se réalisera pas sans des investissements accrus et des actions plus ambitieuses de la part des gouvernements et de la société civile.

Le secteur privé s'active, investit et innove pour réussir cette transition particulièrement dans des secteurs critiques tels que l'Énergie, l'Habitat, les transports, l'Industrie, l'Agriculture et la Forêt. Cela permet-et permettra davantage demain-de protéger l'environnement, de stimuler la croissance propre et le développement durable, de créer des emplois ainsi que d'améliorer la santé humaine.

**Le secteur privé souhaiterait avoir plus de soutien gouvernemental pour lui permettre de réussir rapidement cette étape décisive en particulier à travers le développement d' un Partenariat Public Privé structurel.** Le changement impliquera une coopération et une approbation pour développer et distribuer des systèmes technologiques avancés pouvant mettre fin aux pratiques actuelles, au coût le plus bas possible pour les sociétés .Ceci implique également que les ambitions climatiques-particulièrement celles des grandes économies-convergent, au plus vite, dans le but d'atteindre les objectifs ambitieux de l'Accord de Paris tout en créant un champ de concertation commun.

# DECLARATION DE FIDJI

## MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS

Le Secteur privé souligne son engagement à participer pour compléter le **Programme de travail de Paris en 2018**. Les modalités, procédures et lignes directrices attendues dans le cadre de ce Programme sont d'une extrême importance pour la réussite de la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Le secteur privé est, également, prêt et souhaite prendre part activement au **dialogue de facilitation de 2018** qui devrait aider les parties à faire le point sur les progrès réalisés et permettre le développement de nouvelles ambitions en conformité avec l'esprit de l'Accord de Paris.

Favoriser cette participation concrète du secteur privé à ces étapes décisives de préparation de la mise en œuvre de l'Accord de Paris nécessite un rôle reconnu **pour les groupements d'entreprises représentatifs**. L'objectif étant de fournir des suggestions et des perspectives quant aux progrès globaux et aux futures Contributions Déterminées au niveau National (CDN)

# DECLARATION DE FIDJI

## ENGAGEMENTS ET INITIATIVES DES ACTEURS NON ETATIQUES

Le Secteur privé est conscient du besoin d'un renforcement des engagements et initiatives d'acteurs non étatiques pour réussir la tenue de la feuille de route de l'Accord de Paris. Il approuve ,dans ce sens, les efforts et réalisations du **Partenariat pour l'Action climatique globale, lancé à Marrakech, afin d'accélérer l'action climatique.**

**Le secteur privé soutient ce Partenariat,** qui vise à asseoir les ponts et créer une connexion entre les différents acteurs étatiques et non étatiques. Un Partenariat qui a été structuré et institutionnalisé en marge de la 72<sup>ème</sup>Assemblée Générale des Nations Unies, en Septembre 2017. Nous croyons qu'il est essentiel de développer des lignes directrices idoines pour que les participants expriment, de manière volontaire et transparente, leur progrès sous l'égide du Partenariat.

# DECLARATION DE FIDJI

## RENFORCEMENT DES CAPACITES, TECHNOLOGIES ET FINANCEMENT CLIMAT

Le secteur privé insiste sur l'importance de soutiens forts en matière de finances, de technologies et de renforcement des capacités pour permettre aux acteurs économiques, en particulier dans les pays en développement, de participer à cet effort global pour répondre au changement climatique.

Malgré les progrès accomplis, un manque de capacité et de soutien limite considérablement la contribution possible de plusieurs entrepreneurs et PME, notamment dans les pays en voie de développement.

**Le monde de l'entreprise a besoin d'une approche spécifique afin de promouvoir et saisir les opportunités.** Cela est particulièrement indispensable au niveau des financements climatiques où le secteur privé-dans les pays en développement-a besoin de plus de soutien pour atteindre son potentiel.

# DECLARATION DE FIDJI

## MISE EN ŒUVRE DES CONTRIBUTIONS DETERMINEES AU NIVEAU NATIONAL

Au niveau national, le secteur privé est conscient de son rôle et de sa responsabilité dans la réussite de la mise en œuvre des engagements pris par les pays dans leurs Contributions Déterminées au niveau National (CDN). Des **partenariats publics/privés nationaux structurés, solides et durables doivent être établis autour de ces CDN pour réussir leur concrétisation.**



# DECLARATION DE FIDJI

## **FINANCEMENT/COOPERATION ACCORD DE PARIS -ARTICLE 6**

La transition mondiale vers la nouvelle économie à faibles émissions en GES, utilisant l'esprit de l'Accord de Paris, passera par l'adoption de mesures incitatives et coopératives qui motivent et encouragent des solutions basées sur le marché. Cela exigera que l'Article 6 de l'Accord de Paris soit mis en œuvre d'une manière qui reconnaisse et encourage l'action et implique le secteur privé en renforçant la coopération vers une gouvernance internationale plus efficace des mécanismes de réduction des émissions en gaz à effet de serre.